

## DOCTRINE

Les figures de l'internationalisation en droit pénal des affaires p. 733

Les influences croisées entre juridictions nationales et internationales p. 799

## LÉGISLATION

La loi n° 2005-370 du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie p. 881

La loi n° 2005-750 du 4 juillet 2005 portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice p. 888

Les lois n° 2005-842 et n° 2005-845 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie et de sauvegarde des entreprises p. 900-907

## CHRONIQUES

◆ Infractions relevant du droit social  
Le travail dissimulé p. 862

◆ Procédure pénale  
Les exigences du procès équitable dans le domaine des droits de la défense p. 868

◆ Chronique de police et de sécurité  
La police anglaise après les attentats du 7 juillet 2005 p. 920

◆ Exécution des peines  
Les grâces collectives à la recherche d'une identité p. 926

◆ Droits de l'homme  
Le principe *non bis in idem* et les juridictions nationales p. 934

◆ Droit de la Communauté et de l'Union européennes  
Le mandat d'arrêt européen et les décisions des cours constitutionnelles p. 948

WADEN	✓
S. DATES	
GR	
	735

## DOCTRINE

Les figures de l'internationalisation en droit pénal des affaires

- Mireille DELMAS-MARTY. - Aplanir le terrain de jeu ..... 735
- La criminalisation par expansion du droit interne
- Naomi NORBERG. - Entreprises multinationales et lois extra-territoriales: l'interaction entre le droit américain et le droit international..... 739
- William BOURDON. - Entreprises multinationales, lois extraterritoriales et droit international des droits de l'homme ..... 747
- La criminalisation imposée au droit interne par le droit international
- Juliette TRICOT. - La corruption internationale ..... 753
- Geneviève GIUDICELLI-DELAJE. - Le droit pénal de l'environnement ..... 767
- La criminalisation au sein même du droit international
- Charles LEBEN. - Entreprises multinationales et droit international économique..... 777
- Emmanuel DECAUX. - La responsabilité des sociétés transnationales en matière de droits de l'homme..... 789
- Guy CANIVET. - Les influences croisées entre juridictions nationales et internationales ..... 799
- Jean-Marie BRIGANT. - "Quand le droit pénal ajourne la nuit" ..... 819

	735
nr-1	1009

## CHRONIQUES

833

### **Chronique de jurisprudence**

- Droit pénal général, par Georges VERMELLE ..... 833
- Infractions contre les personnes, par Yves MAYAUD ..... 845
- Infractions contre les biens, par Reynald OTTENHOF ..... 852
- Infractions relevant du droit de l'environnement et de l'urbanisme, par Jacques-Henri ROBERT ..... 855
- Infractions relevant du droit social, par Agnès CERF-HOLLENDER ..... 862
- Procédure pénale, par Dominique Noëlle COMMARET ..... 868

**Chronique législative**, par Jean-François SELVIC ..... 878

**Chronique de police et de sécurité**, par Claude JOURNÉS ..... 920

**Chronique de l'exécution des peines**, par Pierrette PONCELA ..... 926

### **Chronique internationale**

- Droits de l'homme, par Jean-François RENUCCI ..... 934
  - Droits de la Communauté et de l'Union européennes, par Stefano MANACORDA ..... 940
  - Droit pénal international, par Michel MASSÉ ..... 952
- Chronique de criminologie**, par André NORMANDEAU ..... 961

## INFORMATIONS

967

### **Droit étranger**

- Droit américain, par Diane Marie AMANN ..... 967

- Droit de l'Angleterre et du Pays de Galles, par Nicola PADFIELD.....	970
- Droit slovène, par Marko BOŠNIAK.....	974
Comptes rendus, colloques.....	977

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	983
----------------------------	-----

Notes bibliographiques.....	983
Publication à caractère scientifique en langues française et étrangère, par Frédéric-Jérôme PANSIER...	995
Ouvrages reçus, par Mathieu JACQUELIN.....	1001

<b>TABLES DE L'ANNÉE 2005</b> .....	1005
-------------------------------------	------

Toute la correspondance relative à la rédaction de la Revue doit être adressée  
à M<sup>me</sup> Claudine SYLLA, Centre Malher, 9 rue Malher, 75004 Paris.  
Tél. : 01 44 78 33 58 - Fax : 01 44 78 33 92 — E-mail : rscdpc@univ-parisl.fr



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

**ÉDITIONS Dalloz**  
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.